



CANDIDATURE STAGE 3E

Inscriptions du mardi 24 septembre au vendredi 25 octobre

Vous êtes collégien en classe de 3^e au collège Jules Verne de Villebon-sur-Yvette et vous souhaitez effectuer votre stage de découverte professionnelle au sein de l'un des services municipaux ? Retournez cette fiche de candidature en joignant obligatoirement une lettre de motivation jusqu'au 25 octobre 2024 auprès du Point Information Jeunesse, place du 8-mai-1945, 01 69 93 49 23, pj@villebon-sur-yvette.fr.

NOM / PRÉNOM

.....

SEXE

Masculin Féminin

DATE DE NAISSANCE

...../...../.....

ADRESSE

.....

CODE POSTAL / VILLE

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

DOMICILE/...../...../...../..... PORTABLE (JEUNE)/...../...../...../.....

PORTABLE (PARENTS)/...../...../...../.....

COURRIEL (JEUNE)

.....

Quel service municipal souhaitez-vous découvrir ?

Plusieurs choix possibles, NUMEROTEZ PAR ORDRE DE PREFERENCE - numéro 1 étant le service que vous souhaitez en premier, etc...

Administratif (CTM)

Ludothèque

Bâtiment (CTM)

Médiathèque

Centre Culturel Jacques Brel

Point Information Jeunesse

Comptabilité

Résidence Personnes Âgées

Crèche

Sports (technique)

Espaces verts (CTM)

Ne numérotez pas au hasard. Si vous ne connaissez pas le service municipal, contactez le PIJ qui vous guidera dans votre choix.

Les services municipaux annoncés dans la liste sont donnés à titre indicatif. Certains services ne seront en effet pas forcément en mesure de pouvoir accueillir un stagiaire. Si votre candidature est acceptée, vous recevrez un courrier indiquant le service d'affectation définitive.

Pour que votre dossier soit complet, vous devez fournir :

- La présente fiche d'inscription dûment complétée et signée
- une lettre de motivation précisant le(s) service(s) souhaité(s) et la raison de ce(s) choix

Fait le :

Signature du candidat :

Signature des parents

Les informations recueillies sur ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires au traitement de votre demande, par les services compétents de la commune de Villebon sur Yvette. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et le cas échéant d'effacement des données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles: dpd@villebon-sur-yvette.fr